

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraisant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c la ligne Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.



La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Table with 12 columns showing train routes and schedules between Cahors, Agen, Bordeaux, and Paris. Includes columns for omnibus, poste mixte, and omnibus mixte.

Cahors, le 5 avril 1873.

La démission de M. Grévy, président de l'Assemblée nationale, est le fait dominant de la situation actuelle.

M. Grévy a eu des torts incontestables, en rappelant à l'ordre précipitamment et sur l'invitation de M. Leroyer, l'honorable M. de Grammont, qui fait partie de la majorité conservatrice.

Pour qu'il ait profité d'une occasion si défavorable pour lui, M. Grévy a dû obéir à une pensée préconçue. Était-il en désaccord avec le Gouvernement sur quelques points importants? Veut-il devenir le chef du parti républicain, en essayant de ruiner l'influence du radicalisme? A-t-il un plan de constitution à substituer aux diverses lois organiques qui seront examinées cet été? L'avenir nous fera connaître la vérité.

M. Vitet, vice-président a occupé le fauteuil de la présidence dans la séance du 2 avril.

M. le président. Messieurs, avant de reprendre la discussion sur l'organisation municipale de la ville de Lyon, j'ai à remplir un pénible devoir en donnant à l'Assemblée communication d'une lettre que j'ai reçue de notre honorable président, M. Grévy. (Mouvement.)

Voici la lettre : « Monsieur le vice-président, « Je vous prie de vouloir bien transmettre à l'Assemblée nationale ma démission des fonctions de la présidence. » Agrérez, monsieur le vice-président, l'assurance de ma haute considération. » J. GRÉVY. »

M. Baragnon. Il est certain, messieurs, que la détermination de notre honorable président M. Grévy, — et nul ne la regrette plus que moi, — nous impose de graves devoirs; mais le premier de tous est incontestablement celui de la réflexion. (Marques d'assentiment à droite.)

Je crois donc qu'il conviendrait de fixer à vendredi l'élection devenue nécessaire.

M. Baragnon. D'ici à vendredi, messieurs, tout le monde aura le temps de réfléchir, et l'élection pourra être faite dans de telles conditions d'entente que l'intérêt public y gagnera.

M. le président. Je consulte l'Assemblée... M. Henri Villain. Je demande que le vote ait lieu immédiatement, monsieur le président!

M. le président. M. Germain a la parole.

M. Germain. Si les choses devaient rester entières jusqu'à vendredi, je ne serais pas à la tribune pour combattre la proposition qui a été faite; mais je prétends que, par l'ajournement de l'élection à vendredi, vous éliminez un des candidats à la présidence, et c'est précisément celui qui a occupé ici le fauteuil pendant deux ans. (Oui! oui! — Très-bien! — Applaudissements prolongés à gauche et au centre gauche.)

M. Baragnon. Je demande la parole.

M. le président. Veuillez faire votre proposition à la tribune.

M. Henri Villain. Messieurs, dans les circonstances où nous nous trouvons, je demande que l'Assemblée ne remette pas à un jour autre qu'aujourd'hui la nomination de son président. (Très-bien! très-bien! à gauche. — Exclamations à droite.)

Il n'est personne d'entre nous qui ne puisse savoir parfaitement sur qui porter son vote, et il n'y a pas besoin de combinaisons ni d'intrigues d'aucune sorte pour cela... (Vives protestations au centre et à droite. — A l'ordre! à l'ordre!)

M. Baragnon monte à la tribune.

M. le président. Monsieur Villain, vous avez employé une expression que vous devez certainement regretter, car elle a dû vous échapper. Il est impossible que vous ayez eu l'intention de blesser vos collègues en employant le mot « intrigues ». Je vous invite à retirer ce mot; si vous ne le retirez pas, je serais obligé de vous rappeler à l'ordre. (Très-bien! très-bien!)

M. Henri Villain. Par le mot intrigues, que j'ai prononcé, j'ai entendu parler des combinaisons de toute nature, des combinaisons plus ou moins savantes auxquelles on croirait devoir se livrer d'ici à vendredi, et si cette expression a pu blesser quelques-uns de mes collègues, je la retire volontiers. (Très-bien! très-bien!)

M. Baragnon. Alors, je n'ai rien à ajouter et je me borne à persister dans ma proposition.

M. Germain demande la parole et se dirige vers la tribune.

M. le président. M. Germain a la parole.

M. Germain. Si les choses devaient rester entières jusqu'à vendredi, je ne serais pas à la tribune pour combattre la proposition qui a été faite; mais je prétends que, par l'ajournement de l'élection à vendredi, vous éliminez un des candidats à la présidence, et c'est précisément celui qui a occupé ici le fauteuil pendant deux ans. (Oui! oui! — Très-bien! — Applaudissements prolongés à gauche et au centre gauche.)

M. Baragnon. Je demande la parole.

M. Germain. Comment! quel que soit le jugement qu'on porte sur la séance d'hier, un homme a occupé pendant deux ans ce fauteuil, et, j'ose le dire, avec l'assentiment de tous, car vos scrutins sont là pour l'attester, il n'a été le président d'aucun parti; il a été ce qu'il devait être, ce que son caractère indiquait qu'il serait: il a été l'homme du droit, de la justice, de l'impartialité. (Nouveaux applaudissements à gauche et au centre gauche.)

Comment! ce grand magistrat, cet homme impartial, respecté de nous tous, descend de son fauteuil après deux ans, et nous n'avons pas d'autre parole que celle-ci: Nous avons besoin de réfléchir! nous examinerons votre conduite! nous pèserons vos actes! (C'est cela! — Bravos répétés sur les mêmes bancs.)

Je dis qu'il y a un inconvénient considérable à ajourner la question, — d'abord pour cette Assemblée: je crois qu'il ne serait pas digne d'elle... (Exclamations à droite. — Applaudissements à gauche.)

Messieurs, j'exprime mal ma pensée, car si je savais dire ce que j'éprouve, il n'y aurait pas deux opinions à cette heure, il n'y aurait pas deux partis. Je défends l'honorable M. Grévy. (Bruit.)

M. le marquis de Plouc. Personne ne l'attaque!

M. Germain. Je défends l'homme qui a eu nos suffrages à tous; je ne défends pas une partie de l'Assemblée. Je dis que l'Assemblée se doit à elle-

même, que nous nous devons à nous-mêmes de délibérer immédiatement. (Mouvements divers.)

M. Baragnon. Messieurs, si l'honorable M. Grévy qui, en effet, nous a présidés avec tant de modération et de sagesse, et auquel, je le répète, nul ne rend hommage plus que moi... (Rires à gauche. — Oui! oui! à droite.)

M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères. Cependant vous acceptez sa démission!

M. Baragnon... si l'honorable M. Grévy avait entendu les observations qui viennent de vous être présentées, il serait le premier à protester contre elles. (Très-bien! très-bien! à droite. — Exclamations à gauche.)

Il n'admettrait pas que sa réélection, si elle doit sortir du scrutin, soit le produit de la pression des événements... (Nouvelles exclamations à gauche), d'un entraînement irréfléchi. Elle lui paraît mille fois préférable si elle était le témoignage mûrement pesé de la confiance de la grande majorité de cette Assemblée.

Je sais que la situation créée par la lettre qu'on vient de nous lire est délicate; mais, en vérité, si quelqu'un voulait la compliquer encore, il n'aurait qu'à tenir le langage qu'on vient de nous faire entendre.

Voix à droite. C'est évident!

M. Baragnon. On nous dit que vendredi la situation ne sera plus entière?

Messieurs, j'ai pour ma part trop de confiance dans la sagesse et dans le patriotisme de M. Grévy pour ne pas croire qu'aujourd'hui, comme demain, comme vendredi la situation sera toujours entière. (Non! non! — Si! si!)

Les assemblées nombreuses formées d'hommes politiques souvent divisés ont le devoir de s'entendre avant d'accomplir des actes sérieux, qui ont toujours une influence sur l'avenir du pays. Je ne parviendrai jamais à comprendre comment notre élu serait diminué parce qu'il sortirait des méditations sages et réfléchies d'une Assemblée désireuse d'union et de paix.

M. Edouard Charton. La réflexion serait de l'ingratitude!

M. Baragnon. Vous parlez d'ingratitude. Eh bien, messieurs, vous ne sauriez croire combien il faut avoir d'empire sur soi-même pour résister à de pareils reproches qui, d'un certain côté de cette Assemblée, me sont en ce moment prodigués.

Vous parlez d'ingratitude! (Oui! oui! à gauche.) Vous choisissez mal votre moment, quand vous jetez ce reproche à un de vos collègues qui a tout fait pour que cette démission ne fût pas donnée, quand vous l'adressez à une fraction de cette Assemblée qui, pendant plus de deux ans, n'a marchandé à son président ni son respect ni sa confiance. (Vive adhésion et applaudissements à droite et au centre droit.)

Vous parlez d'ingratitude!... (Oui! oui! à gauche.) Vous en parlez à propos d'un homme que nos suffrages, à Bordeaux, sont allés choisir sur les bancs de la minorité, que nous avons entouré de notre sympathie et qui nous l'a rendue. J'affirme qu'il vous démentirait lui-même! (Très-bien! très-bien!)

Je vous demande pardon de parler de moi: je l'affirme, M. le président n'a pas dans cette enceinte non pas seulement de collègue, mais, il me permettra cette expression, d'ami plus respectueux que moi. (Très-bien! très-bien!)

Mais il est un sentiment plus puissant encore, c'est celui qui m'inspire en ce moment.

Il s'agit de sauvegarder la dignité, la liberté d'action de cette Assemblée.

Nous croyons qu'il faut nous laisser le temps de nous consulter pour l'élection du président. Vous

ne pouvez pas nous le refuser. C'est bien assez d'avoir, dans d'autres circonstances, procédé avec une rapidité, que je ne regrette point, car nous avons obéi à notre patriotisme; — il s'agissait de la paix, du pays! — mais aujourd'hui, nous avons le droit, je dirai volontiers le devoir, de réfléchir dans une question où le retard ne saurait nuire, et où il s'agit à la fois de la liberté morale et de la dignité de cette Assemblée. Je persiste à demander le renvoi de l'élection à vendredi. (Très-bien! très-bien! à droite et au centre droit. — Mouvements divers. — Aux voix! aux voix!)

M. le président consulte l'Assemblée.

Après deux épreuves douteuses par assis et levé, un scrutin public est ouvert. Une majorité de 347 voix contre 301, décide de procéder immédiatement à la réélection.

Voici le résultat du scrutin:

Table with 2 columns: Name and Number of Votes. Includes Jules Grévy (349), Buffet (231), Le duc Decazes (2), Dahirel (4), Casimir Périer (1).

Le Pays résume et apprécie très exactement la séance du 1er avril, qui est le point de départ de la crise présidentielle.

M. Le Royer, un républicain d'une éducation douteuse, comme l'éducation de tous les républicains en général, s'était permis de parler en termes inconvenants du rapporteur du projet de loi concernant la municipalité lyonnaise. Il avait dit: J'arrive maintenant à l'examen de ce qu'a ajouté M. le rapporteur à ce bagage du rapport...

Cette expression avait paru peu parlementaire à la droite, et M. le marquis de Grammont demanda formellement le retrait de l'expression.

M. Le Royer l'expliqua si mal, qu'après l'explication donnée elle demeurait tout entière.

C'est alors que M. de Grammont s'écria: C'est une impertinence!

Ah! vous croyez, par exemple, que M. Le Royer va se fâcher?

Pas du tout! Toujours en prudent et parfait républicain qu'il est, il s'adresse au président de l'Assemblée et il dit: Si M. de Grammont n'est pas rappelé à l'ordre, je descend de la tribune.

Et toute la gauche applaudit, trouvant que c'est le nec plus ultra de la dignité et du point d'honneur.

Au fond, cela voulait tout bonnement dire: « Si vous continuez de me dire des choses désagréables, je m'en vais. » ce qui nous semble fort héroïque.

Les gens de bonne foi et d'impartialité s'attendaient à voir M. le président Grévy partager le différend et blâmer M. Le Royer d'avoir causé ce débat irritant.

Loin d'agir ainsi, M. le président Grévy rappelle M. de Grammont à l'ordre et trouve que l'expression de M. Le Royer est parfaite.

La droite murmure de cette partialité; M. Grévy s'empresse et déclare qu'il sait ce qui lui reste à faire.

Tel est l'incident. Comment le juger? Nous croyons que M. le président Grévy s'est

peut-être un peu trop souvent des liens qui l'attachent à la gauche, et qu'il s'est laissé aller à une indulgence de famille tout à fait hors de saison.

Les applaudissements réitérés de cette partie de l'Assemblée lui prouveraient au besoin qu'il l'avait plus spécialement favorisée.

M. Grévy a grossi le débat par une irritabilité nerveuse à laquelle il ne nous avait pas habitués; il en a fait une question toute personnelle et l'a pris sur un vrai ton de président... de République.

On lit dans la Gazette de France :

Nous pensons que si M. Grévy se retire devant les critiques bien anodines dont le rappel à l'ordre de M. de Grammont a été l'objet, c'est que l'honorable président avait assez de la présidence et sentait le moment venu pour lui de rentrer dans les rangs de ses coreligionnaires ou plutôt de devenir leur chef.

L'heure des grandes discussions approche. La gauche n'a pas d'orateur; elle n'a surtout pas d'hommes pouvant parler avec autorité. M. Grévy a pu penser qu'en reprenant sa place de député, il formerait un grand parti républicain en fusionnant plusieurs groupes parfaitement divisés en ce moment. Nous ne le blâmons pas de s'être laissé tenter par ce rôle; seulement, il eût pu choisir une autre circonstance que celle-ci; car personne n'admettra qu'un président puisse se retirer pour n'avoir pas été approuvé par une partie de l'Assemblée. C'est un précédent fâcheux qu'il crée là, et contre lequel protestent toutes les traditions parlementaires.

Quoi qu'il en soit, il est certain que plus nous avançons, plus la politique de nos gouvernants se fait remarquer par des allures intolérantes et dictatoriales. On ne s'inspire plus du respect de la loi, on impose ses vœux à l'Assemblée, sa manière de penser, les actes accomplis, et l'on vient dire aux députés du pays que s'ils ne donnent pas un bill d'indemnité on se retire sur l'heure, sans se soucier des conséquences que pourront amener ces brusqueries politiques.

On lit dans le Journal de Paris :

Il n'est pas vrai que les conservateurs aient rien à se reprocher en toute cette affaire, de quelque manière qu'on la juge. Que les radicaux s'écrient en cette occasion comme en toute autre : « C'est la faute de la droite ! » cela est fort naturel. Ils sont dans leur rôle et dans leur droit. Mais que de prétendus conservateurs répètent cette phrase toute faite à l'usage du radicalisme, et induisent ainsi en erreur quantité de braves gens, voilà ce que l'on ne saurait souffrir.

Que reproche-t-on aux conservateurs ? qu'ont-ils fait et qu'auraient-ils dû faire ? Un membre de la gauche traite un rapport d'une commission de « cliché » et de « bagage. » Un membre de la droite trouve le mot « impertinent, » et le dit. Jusque-là, c'est affaire entre ces messieurs; la Chambre, la droite comme la gauche, est absolument désintéressée. Sur ce, l'orateur qui est à la tribune se retourne vers le président, et lui déclare que si son collègue n'est pas rappelé à l'ordre, il quittera la tribune.

Le président rappelle instantanément à l'ordre le député ainsi désigné, qui est M. de Grammont. M. de Grammont maintient son mot si M. Leroy ne retire pas le sien. Où est en tout cela « la faute de la droite ? » En quoi les conservateurs sont-ils responsables ?

Ils ont applaudi M. de Grammont. Voilà un grand crime, véritablement ! Comme si les choses ne se passaient pas toujours ainsi, lorsque M. Gambetta appela M. Bigot « pourvoyeur » ou « pourvoyeurs de parquets » et maintint son mot, se faisant rappeler à l'ordre, la gauche applaudit. Le président donna-t-il sa démission à la suite de cet incident ? Nullement. Il ne s'y crut pas obligé, et avec très grande raison. Cependant, ce que la gauche applaudissait, c'était le maintien d'un mot qui atteignait ou une grande commission de la Chambre, ou la magistrature, selon qu'on voudra l'interpréter.

Cette fois les conservateurs ont applaudi M. de Grammont, c'est-à-dire un député extrêmement sympathique à ses collègues, leur doyen en ce sens qu'il a siégé plus longtemps qu'aucun autre de nos représentants actuels dans les Assemblées françaises dont sa famille a fait partie, croyons-nous, depuis plus d'un demi-siècle. Est-ce donc quelque chose de si épouvantable de lui avoir donné des marques de sympathie ?

Il n'y a qu'un seul point important, et qui véritablement est hors de proportion avec les petits faits à propos desquels il s'est révolté. C'est que M. Grévy a résolu de ne pas rester président de l'Assemblée. Nous pouvons regretter et nous regrettons cette détermination : nous n'avons pas à apprécier les justes motifs sur lesquels elle peut reposer, et dont il est seul juge.

Fidèles à l'esprit d'impartialité qui a toujours guidé notre rédaction, nous avons inséré, mardi dernier, un article de l'Etoile d'Angers, contre la conduite de M. de Falloux et des hommes modérés qui n'admettent une restauration monarchique qu'avec le gouvernement constitutionnel et le drapeau tricolore. Il nous a paru bon que nos lecteurs connussent les arguments des adversaires de cette politique. Mais ils ont bien compris que nous n'avons pas entendu nous associer en quoi que ce soit et associer nos amis à un système de parti-pris et d'isolement, dans un pays et dans un temps où il faut rechercher avant tout ce qui rapproche les hommes et non ce qui les divise; où la conciliation entre tous les conservateurs devient de plus en plus l'unique moyen de salut. Nous ne dirons jamais, et nos amis ne diront jamais : « Périssent la France plutôt qu'un principe. » C'est dans l'accord des honnêtes gens, c'est dans l'abandon des théories absolues, c'est dans le spectacle des faits positifs si cruels et si émouvants, c'est dans les concessions réciproques pour éviter des malheurs nouveaux, que nous plaçons notre confiance et notre espoir.

Lettres politiques.

V.

Il y a quelques jours, les correspondants d'Espagne signalaient des symptômes de crise ministérielle, qui se manifestaient dans le cabinet de Madrid.

Le ministre du commerce M. Chao, persuadé que les révolutionnaires espagnols, n'ont pas élevé la République sur les ruines amoncelées de tant de gouvernements, dans le seul but de s'abreuver de pures théories politiques, travaille, dit-on, à se construire une future popularité, en mêlant un peu de question sociale aux questions politiques. Les lauriers des Tibérius Gracchus l'empêchent de dormir, et il médite pour son pays des lois agraires, en d'autres termes le partage de certaines étendues de terres entre les citoyens qui n'en possèdent pas encore.

Déjà même, si nous en croyons les nouvelles adressées d'Espagne à la Presse, les habitants de certaines provinces trouvent plus expéditif, au lieu d'attendre des lois problématiques, de prendre immédiatement possession des grandes propriétés. A Barguillos, à Baracata, les murs de clôture sont renversés, et à Salvacane province de Cuenca, les biens de la comtesse de Montijo, sont déjà divisés en parcelles.

Ces faits prévus n'ont rien qui doive nous surprendre, ils ne font que précipiter l'heure ou la République espagnole, entrera dans la phase de violence et d'anarchie au bout de laquelle elle doit s'échouer.

Lorsque nos démocrates de Lyon et autres villes composent des odes en l'honneur de l'avènement de l'idée républicaine, dans la patrie de Ferdinand le catholique et de Ximènes, il est bien entendu que ces accents lyriques, ne sont qu'un prix d'encouragement accordé au bon vouloir de leurs frères d'Espagne, au fond, ils ont une foi médiocre dans les aptitudes républicaines de l'Espagne, et dans sa fidélité au gouvernement « qui nous dit le moins. »

Un défaut absolu d'observation, pourrait seul favoriser les illusions à ce sujet.

Or, ce défaut existe peu, car nous avons en France un intérêt pratique à étudier attentivement ce peuple étrange, qui a, avec nous, une communauté d'origine, et par conséquent une certaine consanguinité d'où doivent naître, des analogies dans le caractère et dans la destinée.

Son inconcevable mobilité, ses révolutions qui éclatent sur son sol volcanique, avec une fréquence et des variations au milieu desquelles l'esprit se désoriente; ses luttes d'ambitions rivales, qui ne s'éteignent que pour se rallumer, et qui puisent dans le tempérament national, un acharnement insolite, tout cet ensemble d'intraviesemblances et d'excentricités se pose devant les contemporains comme une énigme à déchiffrer.

Faut-il y voir un vice endémique, ou les indices d'une décadence à sa dernière phase ? A coup sûr il est impossible, de découvrir dans les révolutions d'Espagne, le travail d'expansion de l'idée républicaine, comme l'ont insinué quelques journaux français.

Tous ces gouvernements s'affaissent et se superposent les uns sur les autres, souvent sans autre cause déterminante que l'influence prépondérante d'un chef militaire, ou une pression de politique étrangère; quant au besoin d'institutions républicaines, il n'existe que dans l'illusion d'esprits systématiques.

Pendant cette longue série de troubles, de révoltes militaires qui accidentèrent le gouvernement d'Isabelle II, nous distinguons bien l'antagonisme de deux opinions : les moderados et les exaltados, servant de prétexte à des remaniements ministériels, et à des manifestations armées; mais les impulsions diverses imprimées au gouvernement nous paraissent plutôt l'œuvre de personnalités ambitieuses et puis-

santes, que le résultat d'un mouvement direct d'opinions.

De l'autre côté des Pyrénées, les entreprises individuelles peuvent toujours trouver un accès et une possibilité, de même que l'importation de dynasties étrangères peut être expérimentée, sans rencontrer de ces résistances préexistantes, de ces antipathies absolues, qui rendrait ailleurs impossible tout essai de ce genre. Un Hohenzollern, ou un prince de la Maison de Savoie, l'absolutisme d'un Allemand ou le parlementarisme d'un Italien, la dictature de Prim, saluée en 1868 du cri de « vive Prim empereur », et assassiné en 1870, un retour vers la dynastie nationale, une diversion du côté de la République unitaire ou fédérale tout est possible avec un esprit politique, où l'amour de l'incident et de l'imprévu, est pris pour force dirigeante, et qui semble plutôt fait pour applaudir à des coups d'Etat heureux que pour poursuivre par des voies régulières, un but défini.

Le peuple espagnol admirera toujours le plus fort, le plus hardi, le plus heureux, comme les Romains du III<sup>e</sup> siècle; il est altéré d'émotions et il les cherche dans les combats de taureaux et dans les luttes politiques, applaudissant indifféremment le taureau et l'espada, la faction qui triomphe aujourd'hui et celle qui la renverse demain.

L'insurrection semble être un des éléments de la vie nationale, il n'est pas jusqu'au sol lui-même avec ses escarpements, ses bois et ses embuscades, qui ne soit prédisposé aux guerres de partisans.

Au milieu de passions intraitables, de natures explosibles, impossibles à retenir en deçà des extrêmes, de factions armées les unes contre les autres, toujours prêtes au conflit, jamais à la conciliation; comment croire à la durée de la forme républicaine qui ne peut maintenir son équilibre qu'en l'appuyant un peu sur tous les côtés de l'opinion et qui a besoin de puiser dans la raison, dans la gravité des mœurs politiques un contre-poids aux agitations qu'elle entraîne à sa suite ?

Plus nous considérons l'Espagne et plus nous lui trouvons applicable le mot que Charlotte Corday laissa tomber sur la foule qui entourait son échafaud : « Quel triste peuple pour fonder une République. » Alfred du PRADEIX.

INFORMATIONS

Les journaux de la gauche commencent à ne plus parler de la dissolution anticipée de l'Assemblée. Leur entreprise a échoué devant le sentiment très-général du parti conservateur sur ce point. On a remarqué, que de vifs applaudissements avaient accueilli l'évêque d'Orléans quand il a fait allusion, en ces termes, aux bruits de dissolution : « J'entends dire que les heures de l'Assemblée sont comptées. Je ne reconnais à personne le droit de les compter et de les mesurer. »

On s'entretient beaucoup à Versailles de la fin subite et regrettable de M. de Chasseloup Laubat; les sympathies sont unanimes et chacun rend justice aux qualités éminentes de cet homme d'Etat, si laborieux et si profondément dévoué à son pays.

On attribue sa mort foudroyante à un excès de travail et aux émotions que lui avait causées la séance de samedi. Il avait eu avec M. de Goulard, son ami, une explication très vive, et il ne lui avait pas caché son énergique désapprobation de la conduite du gouvernement dans l'affaire du prince Napoléon.

Paris-Journal a eu l'idée de dresser la liste des côtes d'imposition que payaient en 1871 les illustrations du conseil municipal de Lyon.

	fr.	c.
Barodet, maire, agent d'assurances..	141	29
Bouchu, adjoint.....	45	15
Vallier, adjoint.....	0	0
Barbecot, cabaretier.....	117	24
Bouvatier, menuisier.....	88	20
Chapuis, tisseur.....	0	0
Comte, fabricant de navettes.....	60	14
Crestin, médecin.....	90	35
Gerin, tisseur.....	3	78
Manillier, tisseur.....	3	78
Marceau, tailleur.....	3	78
Marmonnier, passementier.....	3	78
Edipe, passementier.....	3	78
Cottin, homme de peine.....	3	78
Rossigneur, teneur de livres.....	0	0

Parmi les conseillers, il en est deux qui ont été condamnés, et cela sous la République, l'un à un an de prison, pour provocation au rassemblement des insurgés, et l'autre, à deux mois de prison, pour rébellion envers la gendarmerie.

Trois autres ont été poursuivis pour affiliation à l'Internationale.

M. le marquis de Puységur, colonel du dragons et gendre du maréchal Saint-Arnaud, adresse au conseil municipal de Paris une courte et énergique protestation contre la décision qui vient d'enlever à une de nos rues le nom de son illustre beau-père. « Le conseil dit M. de Puységur, ignore peut-être que ce nom avait été donné à une rue de Paris, non pas en souvenir d'un acte politique, mais bien pendant l'expédition de Crimée, en l'honneur de celui qui venait, avant de mourir, de jeter un nouveau lustre sur le drapeau de la France ». Ce n'est malheureusement point par ignorance, mais par le plus détestable esprit de parti, que pèchent la plupart des hommes qui viennent de se livrer sur les écritures de nos coins de rue au divertissement puéril et révolutionnaire que l'on sait. Que leur importent les gloires de la France, si la démagogie ne peut les revendiquer !

(Liberté)

On mande de New-York le 1<sup>er</sup> avril par le télégraphe, que le steamer Atlantic a échoué sur la côte du Canada. Ce steamer avait à bord mille personnes, tant équipage que passagers; on assure que sept cents ont péri, compris les femmes et les enfants. L'Atlantic cherchait à entrer dans le port de Halifax pour faire du charbon. Les steamers du gouvernement du Canada sont allés porter secours.

Tribunal de Die (Drôme)

Société secrète de la Charbonnerie.

Le siège principal de la nouvelle Charbonnerie se trouvait, à Marseille, et de là elle rayonnait, par l'intermédiaire de comités, sur tous les départements du Midi; l'Ardèche et la Drôme lui avaient surtout fourni de nombreux adhérents, à ce point que la société secrète, qui comptait déjà au mois de janvier dernier, après quelques semaines d'existence, quarante mille membres, avaient atteint, dans ces derniers temps, le chiffre de cent mille.

Les emblèmes de la société sont un ruban à trois couleurs : noir, rouge et bleu. Chacun des trois couleurs a une signification spéciale le rouge représentant le feu, le noir le charbon, le bleu la fumée.

Feu, charbon, fumée, ce langage figuré ne nous dit rien qui vaille. Et du reste, le programme de la Charbonnerie est là pour nous en faire connaître nettement le sens. Voici l'une des pièces saisies au domicile des affiliés elle révèle d'une manière patente quels sont les principes dont les Charbonniers s'engagent à poursuivre la réalisation :

Commune révolutionnaire.

- Plus de prolétaires ni de sujets.
- Plus de préfectures ni de départements.
- La Commune égalitaire.
- Plus de représentation ni de délégation.
- Plus d'armée.
- Plus de clergé; le peuple doit être son propre prêtre.
- Plus de magistrature; le peuple doit être son propre juge.
- Restitution solidaire des vols faits au peuple.
- Suppression de l'héritage.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que de tels principes aient inspiré la chanson suivante, qui est le chant de prédilection des charbonniers, et dont nous nous bornerons à détacher un couplet :

Courons ensemble à la conquête  
De nos droits à l'égalité,  
Et, s'il le faut, tranchons des têtes,  
Mourons tous pour la liberté.

Or, ce ne sont pas là, comme on pourrait être tenté de le croire, des pièces émanant d'individualités exaltées; ce ne sont pas là des proclamations isolées. Non, c'est le communisme et la mise en œuvre pratique des théories usuelles de l'association.

Nous avons eu en mains dit la Patrie, l'un des manifestes de la Charbonnerie, et nous y avons lu textuellement les phrases suivantes :

« Nos adversaires sont jugés, ils ne sont plus des compatriotes ni des Français; ce sont nos ennemis, puisqu'ils sont ceux de la liberté... Nous devons être sans pitié pour eux : ils sont jugés à mort. Nous devons les tuer sans hésitation... Pour nous débarrasser des ennemis de la liberté, tous les moyens sont bons : le fer, le feu, le poison. La fin justifie les moyens. — Mort aux chassés-pots? mort à tous les napoléoniens ! Vive la

Révolution ! Le peuple formulera son programme. Vive la Révolution !

Tel est le Manifeste auquel tout associé est tenu d'adhérer et auquel il doit, avant son admission comme charbonnier, jurer par un serment formel d'obéir.

Au cours des débats, il a été donné lecture de lettre suivante écrite par un nommé Trévoan, alors en garnison à Rodez.

Palpons et sondons, avant de nous y aventurer, le sol brûlant et ingrat de la politique... Sitôt que j'ai reçu vos lettres, j'ai communiqué ces heureuses nouvelles à nos amis. Nous sommes sortis ensemble; nous étions une vingtaine. Nous sommes allés souper ensemble; nous avons rempli nos verres et nous avons bu à l'indépendance des peuples, à Marat, à Robespierre, à nos frères les Prussiens!...

S'il faut partir, je partirai, mais je crois que je ne tuerai guère de Prussiens, mais bien des hum! hum!

Et cela s'écrivait le 2 août 1870, au plus fort de la guerre contre la Prusse!

Le tribunal a rendu un jugement qui condamne :

- Curet et Robert à cinq ans de prison.
Baud et Courrougeat, trois ans de prison; plus, tous les quatre, dix ans de surveillance.
Trévoan, un an de prison et cinq ans de surveillance.
Vergier et Fabre, un an de prison.
Amidt, trois mois de prison.
Hébert et Boyer, deux mois de prison.
Figarat (de Lyon), six jours de prison.
L'interdiction des droits civiques est prononcée contre les accusés.
Delacour est acquitté.

Chronique locale et méridionale.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Les viticulteurs de la côte du Lot demandent depuis longtemps à la compagnie d'Orléans, de leur faciliter les moyens d'emmagasiner, à Bordeaux, les vins qu'ils envoient à la vente.

Nous apprenons avec plaisir que satisfaction complète vient de leur être donnée, moyennant un supplément de prix de 0,55 c. par barrique, si l'expédition comporté au moins 20 barriques, ou de 0,80 c. par barrique si l'expédition est moins importante.

En prenant cette mesure et en quelque sorte pour alléger encore la légère charge que ce magasinage laissé au commerce, la Compagnie a réduit son tarif de transport des vins, de gare en gare, dans les proportions suivantes :

Au départ de :
CAHORS de 13 fr. 50 à 14 fr. ;
CASTELFRANC de 14 fr. 55 à 10 fr. ;
DURAVEL de 10 fr. 45 à 8 fr. ;

Les examens pour les aspirants au brevet de capacité, ont eu lieu dans l'une des salles de l'école communale de Cahors, le lundi 31 mars, à 8 heures du matin.

52 aspirants étaient inscrits, 50 ont pris part aux épreuves, et 14 ont été jugés dignes du certificat d'aptitude dans l'ordre de mérite suivant :
Gibert, Jean. — Cabantous, Louis. — Belmon, Antonin. — Briole, Jean-Pierre. — Jacques-Théophile. — Agelou, Pierre-Jean. — Revel, Jacques. — Bach, Calixte. — Massip, Jean-Félix. — Maurel, Pierre-André. — Foulquié, Baptiste. — Tayac, Pierre-Jean. — Delpy, Etienne. — Gadin, Basile.

Les épreuves pour le brevet facultatif ont donné les résultats suivants :

Frayssi, Barthélemy, a complété 3 séries.
Bessac, 2, 3, séries, langue espagnole.
Chatrousse, 1, série, dessin d'imitation.
Andrieu, Tavernier, dessin d'imitation.
Bordes, Deviers, langue espagnole.

Afin de réparer une omission, dans l'Essai sur les moyens de produire les truffes à volonté, que nous avons inséré dans notre

journal le 11 mars dernier, M. l'abbé Parameille est d'avis que chaque expérimentateur fasse ses essais, moitié dans le mois d'avril et moitié dans le mois de mai prochain; ce qui fera connaître quel est celui de ces deux mois qui est le plus favorable à ces sortes d'opérations et qui devra être choisi dans les printemps suivants.

Voici en quels termes la Revue des sciences naturelles, publication très importante paraissant à Montpellier, rend compte de l'ouvrage de M. Malinowski, que nous venons d'éditer :

Ce livre est consciencieusement et savamment écrit, et quoiqu'il se rattache plus spécialement à des sciences autres que celles qui font l'objet de notre Revue, nous devons dire que les géologues liront avec intérêt et profit les chapitres sur les phosphorites des terrains secondaires et des terrains tertiaires, et celui sur les gisements du phosphate de chaux du Quercy.

LYCÉE DE CAHORS

Compositions du 10 au 15 mars 1873.

- Mathématiques élémentaires.
Physique. — 1. Lachaise; 2. de Colomb.
Philosophie.
Dissertation en latin. — 1. Deloncle; 2. Romec.
Mathématiques préparatoires.
Version latine. — 1. Pargués; 2. Gez.
Rhétorique.
Géographie. — 1. Brossière; 2. Depeyre.
Troisième.
Instruction religieuse. — 1. Mazellé; 2. Ausset.
Quatrième.
id. — 1. Bailliart; 2. Pradel.
Cinquième.
Histoire et géographie. — 1. Cagnac; 2. Desbans.
Sixième.
id. — 1. Nouvelles; 2. Valat.
Classe préparatoire. — Première division.
id. — 1. Courret; 2. Gratacap.
Deuxième division.
id. — 1. Raynal; 2. Féty-Romain.
Troisième division.
Lecture. — 1. Bouyssou A.; 2. Soulié R.
Enseignement secondaire spécial.
Troisième année.
Physique. — 1. Clary; 2. Rozières.
Deuxième année.
Instruction religieuse. — 1. Chaignat; 2. Cros.
Le Proviseur,
RICHARD.

CALENDRIER DU LOT. -- AVRIL.

Table with columns: Jours, FÊTES, FOIRES. Rows include dates from 6 to 12 April with corresponding holidays and markets.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 29 Mars au 5 Avril 1873.

Naissances.
Lagrille (Joseph-Paul), rue Cheval blanc. — Del-fau (Elise). — Pouget (Marie-Louise-Thérésine), rue du four Ste-Catherine. — Lagrange (Marc-Antoine), à la Citadelle. — Bouyssou (Georges), rue Clément-Marot. — Fontanel (Adeline), place au bois. — Courpet (Maria-Antoinette), rue Leslieu.

Mariages.
Conté (Jean-Pierre) et Carnajac (Marie).
Décès.
Monmajou (Jeanne), 80 ans, rue Mascoutou. — Guilhou (Marie), 1 an, à Issendou. — Brelon (Alexandre), marbrier, 25 ans, célibataire, quai Ségur.

Bulletin Vinicole

On se plaint, sur la côte du Lot, du calme que subit la vente des vins.
Voici ce que nous pouvons dire pour donner aux propriétaires l'espoir de meilleurs prix :
Le Beaujolais et le Maconnais sont décidément à la hausse, depuis quelques jours; ils font prime de 5 fr. par pièce, avec des affaires assez suivies.
Dans l'Aude, la phylloxérie reste la même.
Dans le Gard, prix soutenus, mais point de transaction.

Dans l'Hérault, de nombreuses ventes ont eu lieu la semaine dernière à des prix très largement rémunérateurs.

Dans le Languedoc, réserve de part et d'autre et par suite nullité dans les transactions.

En Gascogne, les vins se maintiennent fermes.

Dans le Bordelais, il vient de se traiter d'assez nombreuses affaires en vins ordinaires de 1872. Il y a cependant peu d'entrain dans le Médoc. En revanche, dans les arrondissements de la Réole et de Libourne, les vins sont pour ainsi dire épuisés.

Enfin dans les Charentes, nous constatons une reprise sensible.

Pour la chronique locale, A. Layrou.

Dernières nouvelles

Les journaux et les correspondances de Paris confirment les vrais motifs de la démission de M. Grévy, c'est-à-dire la volonté arrêtée depuis assez longtemps, de la part de M. Grévy, de se retirer de la présidence de l'Assemblée.

On lit dans le Soir, journal semi-officiel :

M. Thiers s'est rendu chez M. Grévy et a vivement insisté pour lui faire retirer sa démission.

M. Grévy a déclaré que sa démission était irrévocable.

Tant qu'il considérerait la présence de l'Assemblée nationale comme absolument nécessaire en raison des circonstances extérieures, M. Grévy regardait comme un devoir de conserver le fauteuil qui lui avait été confié à Bordeaux par un vote à peu près unanime, et de contribuer ainsi dans la mesure de ses forces, à la libération du territoire et à l'apaisement des partis.

Mais aujourd'hui les circonstances ne sont plus les mêmes. La politique intérieure prend chaque jour une importance plus grande dans les préoccupations publiques, et M. Grévy pense que le moment est venu pour lui de rentrer dans la politique plus active et de quitter la présidence, que certaines résistances d'une fraction de la Chambre, résistances qui se sont accentuées dans les précédents scrutins, lui rendraient chaque jour plus difficile.

Devant ces déclarations très précises, M. Thiers n'a pas insisté.

Tous les journaux républicains parlent dans le même sens, et contiennent des détails encore plus significatifs. Le Corsaire, par exemple, résume ainsi le langage de M. Grévy à M. Thiers :

« Je ne pourrais consentir à rester au fauteuil qu'à deux conditions, — et elles sont irréalisables.
La première : un vote unanime me confiant de nouveau la présidence de l'Assemblée, et vous savez qu'il est impossible.
La seconde : une déclaration du gouvernement mettant fin à la politique de bascule et d'équilibre, et je ne veux pas vous demander une promesse qu'il serait impossible d'obtenir. »

Dans la visite que lui ont faite les radicaux, M. Gambetta a exprimé à M. Jules Grévy la satisfaction qu'allait éprouver le parti républicain à voir qu'un de ses chefs les plus éminents allait sortir de la position d'abstention politique à laquelle il s'était résigné par patriotisme et dans un intérêt supérieur d'ordre public.

La Gazette de France, après avoir résumé tous les récits qui circulent, conclut en ces termes :

Il faut bien le reconnaître, M. Grévy est avant tout, un républicain; il le prouve par la manière dont il descend de la présidence. On l'avait fait président de l'Assemblée nationale, et il a voulu devenir président des républicains.

L'Assemblée nationale n'a pas encore terminé la discussion sur la municipalité lyonnaise, grâce à la gauche qui saisit tous les prétextes de prolonger le débat dans l'espoir que l'Assemblée se séparerait avant de voter la loi. La gauche comprend fort bien que cette loi doit porter un rude coup à l'influence de la démagogie lyonnaise dans le Midi; et elle ne recule devant aucun moyen. Un de ses orateurs s'est, en quelque sorte, cramponné à la tribune, jeudi dernier, et la séance n'a pu être levée que vers sept heures et demie.

Nous ferons connaître, dans notre prochain numéro, un excellent discours plein de faits et de chiffres officiels, prononcé par M. Bérenger, député de Lyon.

La réception de M. le duc d'Aumale à l'Académie française, a eu lieu jeudi dernier. La Presse apprécie en ces termes c'est incident, qui n'est pas le moins curieux de notre époque si agitée :

Un arrière petit-fils de Louis XIII venant siéger dans cette Académie fondée par Richelieu; le fils du roi Louis-Philippe ayant à louer un des adversaires les plus éloquents et les plus impétueux de sa politique; un prince de la maison de Bourbon sollicitant et obtenant l'honneur d'avoir pour parrains deux anciens ministres de son père, et, parmi eux, l'un devenu président de la République fran-

çaise; un ancien exilé se voyant ouvrir les portes de l'Académie presque en même temps que celles de la France et jouissant du bonheur de respirer l'air de la patrie alors que ceux qui l'en ont tenu éloigné durant vingt années, sont à leur tour maintenus à l'étranger, tel est le spectacle qu'a offert l'Académie française.

Ce n'est pas un médiocre honneur pour cette compagnie illustre qui a toujours réuni dans son sein ce que les lettres comptent de plus distingué la magistrature et l'Eglise de plus éminent, le barreau de plus éloquent, le monde de plus poli, que de recevoir un membre considérable de cette grande famille des Bourbons, fondateurs et protecteurs constants de l'Académie française.

Mais ce n'est pas non plus un médiocre gloire pour M. le duc d'Aumale que de pénétrer, grâce au choix unanime d'hommes libres et indépendants, dans cette enceinte où a retenti la voix de Corneille, de Bossuet, de Montesquieu, dans cette enceinte qu'ont illustrée les écrivains que protégeait Louis XIV et dont son petit-neveu a l'honneur de devenir aujourd'hui l'égal.

M. le duc d'Aumale a présenté l'éloge de M. de Montalembert, son prédécesseur. Son discours est fort remarquable. Le dernier passage est le seul qui renferme une allusion assez transparente, mais tout le monde comprendra qu'il était impossible à M. le duc d'Aumale de faire, même indirectement, un manifeste politique au temps actuel. Cette péroraison a produit une impression très-vive :

Messieurs, à une époque de découragement, sous un ciel sombre, au milieu de ce triste XV<sup>e</sup> siècle, âge de fer et de sang, qui n'était pas le temps moderne, et qui n'était plus ce poétique moyen-âge cher à M. de Montalembert, quand la croix disparaissait des rives du Bosphore, quand le roi de France, fou et détrôné, était remplacé dans Paris par un prince étranger, quand tous les fleaux, tous les genres de guerre dévastaient notre pays, aux temps de l'invasion anglaise, de la peste noire, des Jacques et des Grandes Compagnies, un de mes aïeux, un cadet de race royale, donna pour cri de ralliement à ses compagnons ce seul mot : Espérance ! Montalembert aussi espéra toujours. Il n'a pas connu nos suprêmes douleurs. Ses derniers jours ont été agités par les inquiétudes qu'il éprouvait pour la paix de l'Eglise; mais la fermeté de sa foi le rassurait; il ne craignait rien pour l'unité catholique, et il est mort sans savoir que c'était l'unité de la patrie qui, hélas ! allait être frappée. S'il avait survécu à notre malheur, il se serait souvenu de saint Benoît et du convers de Subiaco, et je crois l'entendre dire : « Ramasse le tronçon de ton épée brisée, pauvre France ! pense tes blessures, travaille et prends courage ! Labora et non contristari. » Et de sa puissante voix qui, même altérée par la souffrance, aurait un bien autre retentissement que la mienne, il répéterait le cri que Bourbon poussait au lendemain d'Azincourt, le cri chrétien et français : Espérance !

Nouvelles d'Espagne

Les événements d'Espagne deviennent de plus en plus graves.

Dimanche dernier à Barcelonne, c'est-à-dire quelques jours après le massacre des captifs dans les prisons, des hommes de désordre se sont emparés des églises. L'église Saint-Jacques a été le théâtre des scènes les plus odieuses. Un enrégimenté est monté en chaire pour débâter contre l'absolutisme et l'inquisition. La municipalité, pour protéger l'église Saint-Jacques, en a pris possession, et l'a transformée en caserne. Cette transformation annoncée au « peuple », a été accueillie par les cris de « vive la République démocratique et fédérale ! » Lundi toutes les églises étaient fermées. Dans la soirée plusieurs personnes ont été arrêtées, entre autres un médecin, deux chantres de la cathédrale et deux ou trois ecclésiastiques.

On accuse les malheureux qu'on arrête ainsi d'être en rapport avec les carlistes. La municipalité a fait une perquisition au monastère Pedraibos, mais sans aucun résultat. Une perquisition a été également opérée chez les sœurs du Très-Saint-Sacrement pour arrêter l'aumônier. Mais celui-ci n'a pu être trouvé. On a arrêté un autre ecclésiastique.

A Madrid, des attroupements menaçants couvrent les places. Les députés sont menacés. Un bataillon de milice garde la municipalité pour la protéger contre les attaques dont elle est menacée.

La municipalité de Cadix demande au gouverneur de Madrid de retirer les troupes casernées dans cette ville.

Voilà la vraie République ! Mais que deviennent le travail et les travailleurs ?

Toutes les dépêches annoncent de grands succès de la part des carlistes. Une partie de l'armée se joint à eux; ainsi que les paysans des provinces du nord.

Dépêche Télégraphique.

Versailles, 4 avril 5 h. soir.

Succès complet du parti conservateur : M. Buffet a été nommé président de l'Assemblée nationale par 304 voix, contre M. Martel qui en a obtenu 285.

Bourse de Paris.

Paris, 5 avril 1873, soir.

Table with columns: Rente 3 p. %, 4 1/2 p. %, 5 p. %, 5 p. % and corresponding values: 55,90, 80,75, 91,30, 89,80.

Variétés

HISTOIRE DE LA GUERRE DE 1870-1871

par le général B<sup>n</sup> AMBERT, ancien député, ancien conseiller d'Etat.

Suite.

III

Comment s'est perdue la croyance religieuse ?

Elle s'est affaiblie en France lorsque l'éducation a été absorbée par l'instruction. L'instruction donne à l'esprit un champ vaste et fertile. Mais si l'esprit s'étend par l'instruction, il ne s'élève pas. L'éducation seule a le pouvoir d'agrandir les âmes, de les cultiver, de les fortifier, de les développer, de les polir. L'éducation forme l'homme et creuse le relief de son caractère. L'Université distribue largement l'instruction, mais qui donc est chargé de donner à la jeunesse l'éducation qui lui manque? Quels sont les professeurs qui enseignent au jeune homme ses devoirs envers ses semblables et envers sa patrie? Nous avons des cours publics de philosophie, d'histoire, de littérature, de droit et de médecine. Toutes les sciences sont à notre portée, distribuées à pleines mains par des hommes doctes et laborieux. Mais s'il se trouvait un père de famille qui voulait donner à son fils les sentiments patriotiques de du Guesclin ou de Bayard, l'indépendance d'esprit de Vauban, la bravoure chrétienne de Drouot, la vertu de Vauvenargues, si ce père de famille voulait enfin que son fils eût un grand et noble caractère, une foi éclairée, un courage indomptable, une fidélité à toute épreuve, à quelle porte ce père devrait-il frapper pour demander des maîtres?

Il existait autrefois des maisons religieuses où se formaient par l'éducation de braves et savants officiers, d'intrepides marins, des magistrats intègres et courageux. Ces religieux ne connaissaient ni la guerre, ni la navigation, ni même le code des lois. Mais ils savaient la puissance de l'éducation. Ces Pères élevaient la jeunesse. Tel était le terme consacré, on était élevé; aujourd'hui on est instruit. L'enfant qui sortait de la maison paternelle retrouvait deux maîtres. Il nommait le premier mon père, et le second mon colonel. Tous deux l'élevaient, en lui imprimant la discipline. Tout cela est oublié. Quelques-uns reçoivent cette éducation dans la maison paternelle, où elle se transmet comme un héritage. Ces maisons sont rares. Presque toujours le jeune homme entre dans la vie publique sans principes arrêtés. On a mis sous ses yeux l'histoire des Grecs et des Romains, et il ignore l'histoire de son pays et de son temps. Aussi les caractères ont disparu, et les devoirs les plus sacrés sont ignorés.

Napoléon I<sup>er</sup> disait: « Il n'y aura jamais d'Etat politique fixe, s'il n'y a pas un corps enseignant avec des principes fixes... L'Etat ne formera point une nation; il reposera sur des bases incertaines et vagues, il sera constamment exposé aux désordres et aux changements. » Il disait encore: « Je sens que les Jésuites ont laissé sous le rapport de l'enseignement un très-grand vide; je ne veux pas les rétablir, ni aucune autre corporation qui soit soumise à une domination étrangère; mais je me suis obligé d'organiser l'éducation de la génération nouvelle de

manière à pouvoir surveiller ses opinions politiques et morales. » Et ailleurs, l'Empereur ajoutait: « C'est la partie morale qu'il faut surtout instituer... Voyez comme les corporations enseignantes avaient organisé cette partie: elles en avaient trouvé le véritable secret. Si elles n'obéissaient pas à un chef étranger, on pourrait rien faire de mieux que de leur rendre l'instruction publique. »

IV

On a décrété le service militaire personnel et obligatoire. Un grand nombre d'hommes armés seront donc réunis, apportant dans les casernes et les camps l'esprit de la cité.

Mais avant d'appeler tous ces hommes au service de leur pays, leur enseignera-t-on quel est leur devoir envers la patrie? Dira-t-on à la société française que le service militaire est non-seulement personnel et obligatoire, mais qu'il est le plus honorable des services, et que nul ne pourra suivre une carrière publique s'il n'a servi son pays comme soldat? Fera-t-on que tout homme qui, par un moyen quelconque, cherchera à se soustraire au service militaire, soit l'objet du mépris de ses concitoyens?

Si ces choses ne sont pas, c'est-à-dire si l'éducation publique ne grave pas dans le cœur de tous les Français que le devoir militaire est sacré, le service ne sera jamais personnel. Sans une éducation préalable, ce service militaire ne sera pas égal pour tous, riches ou pauvres, savants ou ignorants, grands ou petits. C'est donc l'éducation du pays qu'il faut refaire. Que les professeurs de l'Université donnent l'exemple aux maîtres d'école, qu'ils proclament hautement que les deux plus grands mots de notre langue sont: Dieu et Patrie. Que les classes supérieures, par les lumières ou la fortune, par l'influence territoriale ou par la position sociale, soient les premières à envoyer leurs fils aux armées; que le service soit le même pour tous, en temps de paix comme en temps de guerre, que l'Etat comprenne enfin que toutes les carrières, toutes, excepté la carrière ecclésiastique, doivent être sacrifiées à la carrière des armes, et que plus un jeune homme aura par ses études acquis une valeur personnelle, plus il sera utile à la défense de la patrie. Les temps sont venus où les intérêts individuels, quelques respectables qu'ils soient, doivent s'immoler à l'intérêt de la France. C'est là l'esprit qui doit animer notre pays, s'il ne veut pas disparaître de la carte d'Europe.

Avant même le moyen âge, notre histoire de France se nommait les Gestes de Dieu par les Francs.

Revenons donc à Dieu, si nous voulons que sa main nous dirige et nous soutienne. Faisons sur nous-mêmes un retour énergique, et brisons pour toujours avec ce passé révolutionnaire qui détruit notre territoire moral. Depuis quatre-vingts ans, nous vivons au jour le jour, sans principes et sans institutions. L'ignorance la plus épaisse est exploitée par l'intrigue des ambitieux. Rien n'est stable. Les constitutions succèdent aux constitutions; les lois qui en sont les conséquences varient tous les dix ans, et l'esprit public, ballotté tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, se laisse aller au courant les plus contraires. Le mal est profond, car la partie saine de la société obéit, sans mot dire, à la Révolution, qui la ruine et la déshonore.

Nous avons dit que la révolution du 4 septembre n'était pas une cause, mais un effet. Elle s'est pro-

duite si facilement, l'attaque a été si faible, les hommes qui dirigeaient le mouvement insurrectionnel jouissaient de si peu de considération, la résistance s'est montrée tellement pusillanime, qu'il faut bien admettre que l'édifice n'était pas solide. Depuis longtemps la Révolution le minait sourdement. Une véritable désorganisation sociale se produisait depuis sous le regard de l'autorité.

La cause de cette longue révolution, dont les crises de 1830, de 1848 et de 1870 ne sont que des effets, se trouve dans l'affaiblissement des idées religieuses et dans le manque d'éducation, enfin dans l'abandon de l'esprit militaire. Sans idées religieuses, sans éducation, sans esprit militaire, une nation oublie toute discipline. Le remède au mal est donc de revenir à la religion, à l'éducation, aux pensées austères de la discipline. Voilà pour l'ordre moral.

Quant à l'ordre matériel, il ne saurait être que dans l'armée, dernier appui de la société française, ressource suprême des gens de bien. Rappelons ce qu'a dit à ce sujet Napoléon I<sup>er</sup>:

« Le levier de puissance le plus sûr est une force militaire que la loi donne et dont le génie dispose. Il suffit de raisonner cette force, les contradictions s'effacent, le pouvoir s'affermi. Qu'importe au fond toutes les raisons des sophistes quand le commandement est dans sa vigueur? On contraint ceux qui obéissent à ne pas franchir la ligne de l'ordre qu'on leur trace. A la longue, ils s'y habituent. On tire l'épée, et les factieux rentrent dans la poussière. »

Nous avons cherché à indiquer le remède au mal et non les remèdes au mal. En effet, le reveil du sentiment religieux, s'il n'était uni à l'éducation et à l'esprit militaire, aurait le danger d'entraîner peut-être la société vers la théocratie. L'esprit militaire seul, tel qu'il est faussement compris, amènerait le règne de la force matérielle, tandis que l'éducation qui n'aurait pour bases les idées que l'on est convenu de nommer idées modernes, serait un recul vers le passé. Il n'y a donc pas trois remèdes, mais un seul. Les idées religieuses sont celles de Bossuet, l'esprit militaire est celui de Turenne et de Vauban, l'éducation celle des anciens collèges qui élevaient les Malesherbes. Ces trois choses unies sont le remède.

M. Thiers a écrit dans son Histoire du Consulat et de l'Empire: « Il y a toujours dans les maux publics un mal réel et un mal d'imagination, l'un contribuant à rendre l'autre insupportable. C'est beaucoup de faire cesser le mal d'imagination, car on diminue le sentiment du mal réel, et on inspire à celui qui souffre la patience d'attendre la guérison, et surtout la disposition à s'y prêter. »

Sans doute le mal réel est grand aux jours où nous vivons, mais le mal d'imagination est plus grand encore. On ne rencontre que des espoirs. Les gémissements frappent sans cesse nos oreilles, et les prédictions les plus sinistres troublent les esprits.

Commençons par guérir le mal d'imagination. Que les hommes énergiques et éclairés emploient tous leurs efforts à inspirer confiance aux timides et à ceux dont la vue est bornée.

Ayons courage, faisons face au péril, considérons-le froidement, et nous resterons convaincus que le mal d'imagination l'emporte de beaucoup sur le mal réel.

Quant à celui-ci, nous le guérirons dès que nous le voudrons énergiquement.

Annonces

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry, de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Toute maladie cède à la douce Revalescière du Barry, qui rend santé, énergie, digestion et sommeil. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M<sup>re</sup> la marquise de Bréhan, etc., etc.

N<sup>o</sup> 61,224. Saint-Romain-des-Îles, 27 nov.

La Revalescière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni! elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien être comme celui que je possède actuellement.

J. COMPARET, curé. Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25; 1/2 k., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescière Chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien, Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, Paris.

AUX MÈRES DE FAMILLES

Pour remédier à la faiblesse chez les enfants, développer leurs forces et leur croissance, les principaux médecins de Paris, MM. BROUSSAIS, BLACHE, ANDRAL, ALIBERT, FOUQUIER, MOREAU, etc., membres de l'Institut et de l'Académie de Médecine, ordonnent, avec le plus heureux succès, le RACHA-HOUT des ARABES de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris. Cet agréable aliment, composé de substances végétales les plus nutritives et les plus fortifiantes, se divise dans toute l'économie; et, par ses propriétés analeptiques, il améliore le lait chez les dames nourrices, et ranime les forces languissantes de l'estomac. — Dépôts dans chaque ville. (Se défier des contrefaçons.)

AVIS — M. Rivière, tapissier, galerie Fontenille, tient l'extrait si renommé de Viande Liébig. Il est à peine besoin d'énumérer les avantages de cet extrait, dont un grand nombre de personnes font usage et qui produit en quelques minutes le meilleur des consommés.

Pots de toutes dimensions. Pour tous les extraits et articles non signés A. Laylat

ANNUAIRE

DÉPARTEMENTAL

STATISTIQUE, ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

JOURNAL DU LOT

POUR L'ANNÉE

1873

PRIX: 1 FR.

Par la poste: 1 fr. 40.

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS LES

BUREAUX DU JOURNAL

A CAHORS

La Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la

QUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D<sup>r</sup> PATTISON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de gouttes et les affections rhumatismales de toute espèce. — En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr. chez, M. J. Duc fils, à Cahors.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

SUCCESSEUR DE MARIE MILLERAT

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'église et de fête votive. — Vierges et St-Joseph de toute grandeur. — Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médallions. — Feuillages assortis. — Papiers de toute couleur. — Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis. — Grand dépôt de Couronnes immortelles. — Couronnement mortuaire à louer.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

HAUTEVILLE. — Prescrite comme l'eau des Célestins.

Administration de la Cie concessionnaire: PARIS, 22, boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE. A Cahors: chez M. Dulac, pharmacien. A Labastide-Murat, chez M. V.-E. Doumer, pharmacien.

TABLEAU DES DISTANCES

Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX: 1 FRANC.

Chez M. Laytout, rue du Lycée, à Cahors.



Mal de dents

Guérison instantanée par la Pyréthrine Lahaussou. 1 franc 50 le flacon. Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien; à St-Céré, Lafon, pharmacien.

AVIS

EXCELLENTE QUALITÉ DE PAIN. — GRAINES DE TOUTE SORTE.

chez CONTOU, boulanger, rue St-James, à Cahors.

A VENDRE

LA MAISON CARAYON, avec Cour et Pressoir

Sise quai Ségur, en face la Promenade des Platanes.

Pour les renseignements: S'adresser à M. Toulza, aîné, ou à M<sup>re</sup> Labié, notaire, à Cahors.

GRAND SUCCÈS

LA VELOUTINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible: aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9.